

Extrait du Registre des Délibérations

du Bureau Exécutif



SEANCE DU VENDREDI 6 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi six mai à 11 h 30, les Membres du Bureau Exécutif Le Mans Métropole, sur convocation et ordre du jour adressés et affichés le 29 avril 2022 sont réunis Salle Forum des Quinconces, sous la présidence de M. LE FOLL, Président.

Sont présents : M. LE FOLL, M. C. ROUILLON, Mme F. LAGARDE, M. G. LEPROUST, Mme C. POUPINEAU, M. J. LE BOLU, M. J. GOUFFÉ, Mme P. CHARTON, M. R. BATIOT, M. M. MORTREAU, Mme R. KAZIEWICZ, M. C. PETIT-LASSAY, M. F. BRETEAU, M. F. EDOM, M. T. TOUCHE, M. C. COUNIL, Mme F. PAIN, M. L. PARIS, Mme K. MULLET, Mme E. SANS, M. P. DESMAZIERES, Mme C. HEULOT, M. J. MARCHAND, Mme K. FOFANA.

Absents et représentés : Mme I. LEBALLEUR, M. J-Y. LECOQ, M. Q. PORTIER, M. S. CIGANA, M. P. LEBOUCHER, M. C. LORIOT, Mme D. FLEURY.

Absents et excusés : M. M. POLLEFOORT, M. Y. GOULETTE, M. H. BOURGEOIS.

Votes par procuration :

Mme I. LEBALLEUR a donné pouvoir à M. F. BRETEAU
M. J-Y. LECOQ a donné pouvoir à Mme C. HEULOT
M. Q. PORTIER a donné pouvoir à Mme F. LAGARDE
M. S. CIGANA a donné pouvoir à M. C. PETIT-LASSAY
M. P. LEBOUCHER a donné pouvoir à M. J. MARCHAND
M. C. LORIOT a donné pouvoir à M. J. LE BOLU
Mme D. FLEURY a donné pouvoir à Mme E. SANS

Mme Karine MULLET remplit les fonctions de Secrétaire.

Le Procès-Verbal de la séance du 11 mars 2022 est approuvé.

Les Membres ci-dessus désignés ont signé au Registre après délibération en séance.